

Nombre de membres
composant le Conseil
Municipal : 15

Présents : 12
Procuration : 2
Suffrages exprimés : 14
Abstention : 0

Date de la convocation :
04.09.2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE QUÉMÉNÉVEN

Séance du 10 septembre 2026

L'an deux-mille-vingt-six, le 10 septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Ronan LE MENN, Maire.

Présents : Ronan LE MENN, Guénaëlle BLEUZEN, Ronan LE PALUD, Sandra NUNEZ, Vincent SALIOU, Chantal PENNARUN, Christophe PENNANEACH, Sophie SALIOU, Julien CARPENTIER, Sandrine HELOU, Benoît CORNEC, Jean-Luc PETILLON

Excusés : Denis LE GUILLOU a donné pouvoir à Ronan LE MENN ;
Pauline HENAFF a donné pouvoir à Sandra NUNEZ

Absente : Aude LE CORRE

Monsieur Julien CARPENTIER a été nommé secrétaire.

D_35_2026

**Subventions aux
associations 2026**

Après avis de la commission finances et personnel communal réunie le 25 juin 2026, les demandes de subventions ont été votées par le conseil municipal du 9 juillet dernier.

Une modification a été votée à l'unanimité concernant la subvention accordée à l'Amicale Laïque : trois montants sont proposés pour distinguer clairement la subvention ordinaire (en deux parties : transport + arbre de Noël) et la subvention spécifique pour la classe de mer.

Le tableau global est à nouveau présenté ci-dessous, mais seule la subvention pour l'Amicale laïque a été soumise au vote.

Ligne budgétaire 65748 – Subventions de fonctionnement aux associations :

Association	Montant	Pour (P) ; Contre (C) ; Abstention (A)
USQ	1 500.00 €	P : 14 C : A : Ne vote pas : Gu. Bleuzen
Section Tennis de table	1 000.00 €	P : 15 C : A : Ne vote pas :
Gym loisirs	300.00 €	P : 14 C : A : Ne vote pas : Ch. Pennarun
Société communale de chasse	100.00 €	P : 15 C : A : Ne vote pas :
Amicale Laïque	Transport 2000.00 € Arbre de Noël 900 € Classe de mer 1700.00 €	P : 14 C : A : Ne vote pas : ...
Kémé en Fêtes	1500.00€	P : 15 C : A : Ne vote pas :

Retrouvailles et Loisirs	840.00 €	P : 15 C : A : Ne vote pas :
Amicale du personnel communal	1 800.00 € (Pas de départ en retraite)	P : 15 C : A : Ne vote pas :
Association des Anciens Combattants de Quéménéven	200.00 €	P : 15 C : A : Ne vote pas :
Rock'Ncheese Atao – From' Fest	1 000.00 € (sous réserve de la tenue du From Fest en 2026)	P : 14 C : A : Ne vote pas : R. Le Palud
Solidarité paysans	100.00 €	P : 15 C : A : Ne vote pas :
Secours populaire	100.00 €	P : 15 C : A : Ne vote pas :
Rés' Agri	60.00 €	P : 15 C : A : Ne vote pas :

Ligne budgétaire 657362 – CCAS :

CCAS de Quéménéven	1 000.00 €	P : 15 C : A : Ne vote pas :
--------------------	------------	---------------------------------

Fait et délibéré, à Quéménéven,
 Les jour, mois et an susdits,
 Pour copie conforme,
 Le Maire, Ronan LE MENN


